

AR Prefecture

AMBERT LIVRADOIS FOREZ (63)

063-200070761-20240124-2024_10_01_04-DE
Reçu le 24/01/2024



AMBERT
LIVRADOIS
FOREZ



MODIFICATION SIMPLIFIEE N°1 DU P.L.U. D'AMBERT

4e

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

Plan Local d'urbanisme

Approbation le 11 Mars 2021

Révisions et Modifications :

Modification simplifiée n°1 du PLU approuvée le 10 Janvier 2024

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire en date du 10 Janvier 2024



REALITES
Urbanisme et
Aménagement

Bureau d'études REALITES
34, Rue Georges Plasse
42300 Roanne

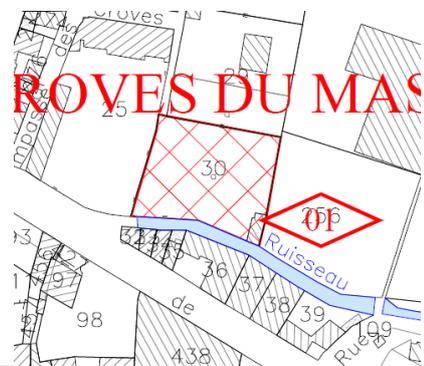
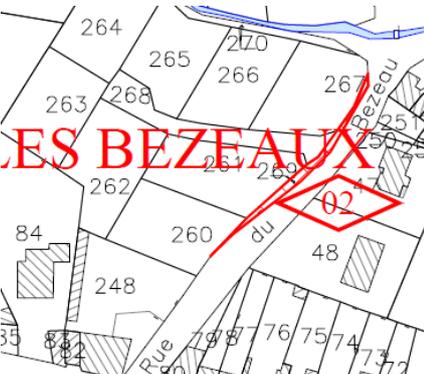
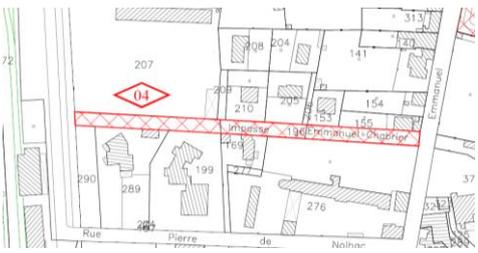
Tél : 04 77 67 83 06
E-mail : urbanisme@realites-be.fr www.realites-be.fr

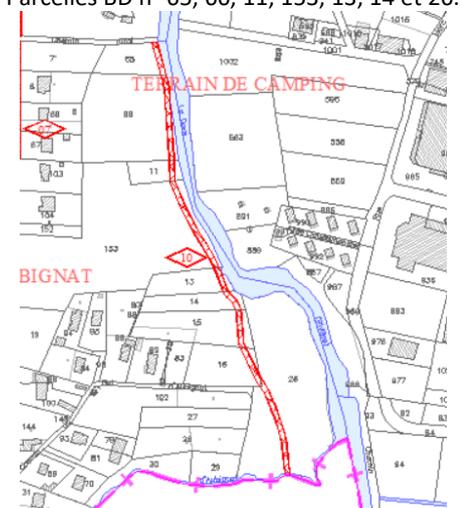
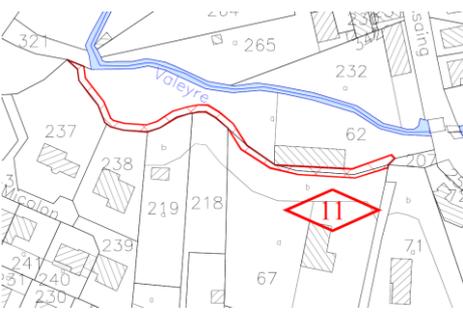
LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

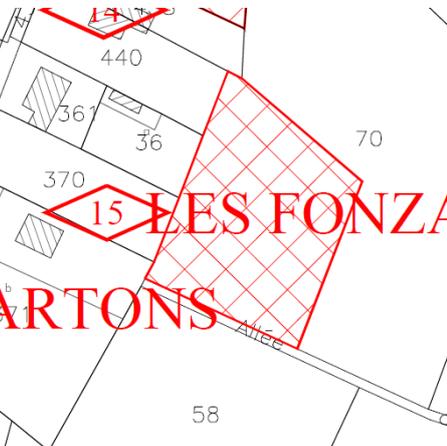
L'article L.151-41 du code de l'urbanisme stipule que « Le règlement peut délimiter des terrains sur lesquels sont institués :

- 1° Des emplacements réservés aux voies et ouvrages publics dont il précise la localisation et les caractéristiques ;
- 2° Des emplacements réservés aux installations d'intérêt général à créer ou à modifier ;
- 3° Des emplacements réservés aux espaces verts à créer ou à modifier ou aux espaces nécessaires aux continuités écologiques;
- 4° Dans les zones urbaines et à urbaniser, des emplacements réservés en vue de la réalisation, dans le respect des objectifs de mixité sociale, de programmes de logements qu'il définit ;[...] »

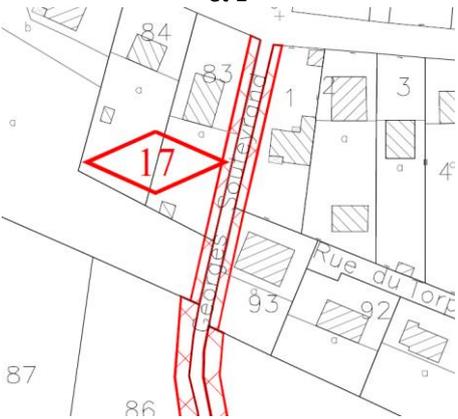
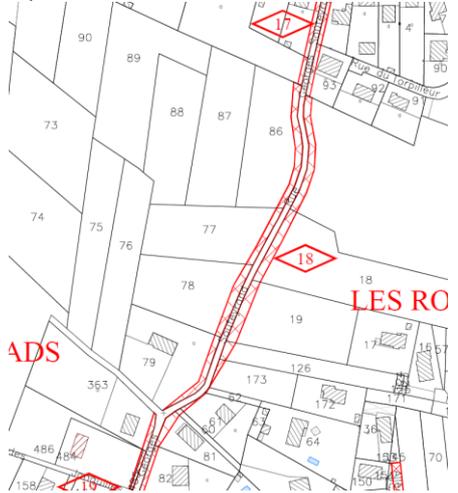
La commune de Ambert a défini plusieurs emplacements réservés qui sont reportés sur le plan de zonage et dont les caractéristiques sont précisées ci-dessous.

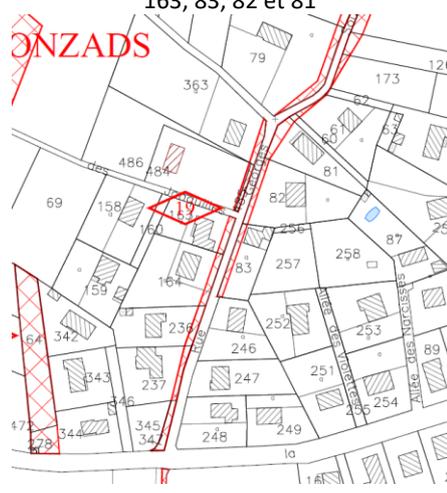
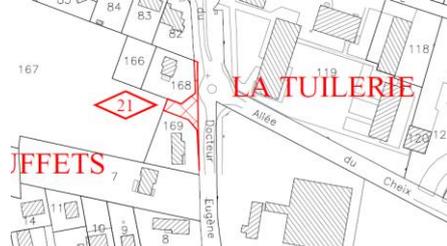
N°	Bénéficiaire	Localisation	Objet	Surface approximative (en m ²)	Parcelles concernées
1	Commune	Les Croves du Mas	Création d'un espace public perméable	1 554 m ²	Parcelle AL n° 30 
2	Commune	Rue du Bezeau	Elargissement de voirie et préservation du mur soutenant le talus	122 m ²	Parcelle AL n° 269 
4	Commune	Les Prairies	Création d'une voie modes actifs reliant l'Avenue Emmanuel Chabrier à l'esplanade	2 636 m ²	Parcelles BI n° 196 et 207 

9	Commune	Chemin des Trois Chênes	Elargissement de la voie d'accès à la zone Sous le Montel	2 463 m ²	<p>Parcelles BE n°123-121-160-161 et 159, et parcelles BD n° 1, 63, 62 et 61</p> 
10	Commune	Aubignat	Création d'une liaison modes actifs entre Ambert et Marsac, le long de la Dore	Bande de 5m de large	<p>Parcelles BD n° 65, 66, 11, 153, 13, 14 et 26.</p> 
11	Commune	Ruisseau de Valeyre	Création d'une liaison piétonne / modes actifs	530 m ²	<p>Parcelles AY n°62-67</p> 

12	Commune	Impasse Francisque Prulhière	Elargissement de la voie	2 079 m ²	Parcelles AY n°2136 et 223, et parcelles AX n°447, 449, 377, 464, 409, 410 et 30 
13	Commune	Les Caves	Bassin de rétention des eaux pluviales	7 561 m ²	Parcelle AX n°6 
14	Commune	Les Fonzads	Accès Ouest à la zone des Fonzads	1 006 m ²	Parcelles AX n°437, 449 et 450 
15	Commune	Les Fonzads	Bassin de rétention des eaux pluviales	3 623 m ²	Parcelle AX n°70 

063-200070761-20240124-2024 10_01_04-DE
Reçu le 24/01/2024

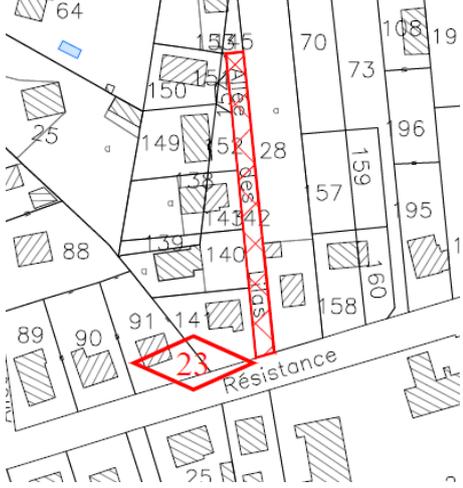
16	Commune	Les Fonzads	Accès Sud à la zone des Fonzads	1 397 m ²	<p>Parcelles AX n°64, 278 et 344</p> 
17	Commune	Rue Georges Souteyrand	Accès Nord à la zone des Fonzads et réalisation d'une liaison modes actifs	460 m ²	<p>Parcelles AY n°83 et 85, et parcelles AW n°93 et 1</p> 
18	Commune	Les Fonzads	Voie de liaison et réalisation d'une liaison modes actifs entre les emplacements réservés 19 et 17	2 123 m ²	<p>Parcelles AY n° 86, AX n°77, 78 et 79 et parcelles AW n°173, 126, 19, 18 et 167</p> 

19	Commune	Les Fonzads	Elargissement du chemin rural des Fonzads et réalisation d'une liaison modes actifs	1 019 m ²	<p>Parcelles AW n° 60, 61 et 62, et parcelles AX n° 485, 484, 486, 363, 347, 237, 236, 164, 163, 83, 82 et 81</p> 
20	Commune	Beauvialle	Bassin de rétention des eaux pluviales	13 342 m ²	<p>Parcelle YR n° 56</p> 
21	Commune	Les Fonzads	Accès Est à la zone des Fonzads	319 m ²	<p>Parcelle AW n°167</p> 

AR Prefecture

Emplacements réservés – AMBERT - PLU

063-200070761-20240124-2024 10_01_04-DE
Reçu le 24/01/2024

22	Commune	Allée du Cheix	Extension du complexe sportif	16 097 m ²	<p>Parcelle AW n°96</p>  <p>LE GRAND CHEIX</p>
23	Commune	Allée des Lilas	Aménagement de l'allée des Lilas et desserte de la zone 1AU	619 m ²	<p>Parcelle AW n°142</p>  <p>Résistance</p>
24	Commune	Etagnon	Liaison entre la RD38 et le village d'Etagnon permettant de désenclaver le village, d'une longueur de 170 ml et d'une largeur de 10 ml	1 790 m ²	<p>Parcelle n°1354, 1353, 1450</p>  <p>ETAGNON</p>